Dans les établissements scolaires du Gard, les gendarmes organisent des exercices dits «ALERTE ATTENTAT»

Loin de correspondre à un quelconque souci de prévention ce genre d'exercices a surtout pour vocation de justifier l'Etat d'Urgence, et de banaliser dans l'esprit des jeunes et des enseignants, la présence policière à l'école, ainsi que toutes les mesures liberticides inquiétantes que l'ont voit s'appliquer en France.

C'est ainsi que dans un collège, les gendarmes sont venus faire une première fois, un exposé à tous les enseignants, puis leur ont demandé les numéros de téléphone personnels.

Ils reviendront pour encadrer un "exercice" *Alerte attentat*.

Un enseignant a adressé un message à tous ses collègues et apposé sur le panneau syndical une affiche appelant à refuser cette mascarade, et à appliquer le *Droit de Retrait*.

En effet, cette initiative n'est basée sur aucun texte réglementaire. De plus elle est contraire aux lois de l'école. On ne peut ignorer qu'un tel exercice est contre-productif, car il déstabilise la quiétude nécessaire à tout enseignement. Il pourra même produire des effets anxiogènes chez beaucoup, et de l'agitation intempestive chez les autres.

Bref, cette « préparation militaire » n'a pas sa place dans un établissement scolaire.

Face à ce conditionnement des esprits, il faut réagir fermement, pour ne pas laisser s'installer la banalisation, voire l'intériorisation de cette présence policière et, ce climat stressant de pseudo guerre.

Correspondante du Gard, le 8 décembre 2016